**Intitulé du projet** : **Projet de construction de l’économie de demain sur la base des CDN : économie verte**

**Numéro du projet :**

**Partenaire de réalisation[[1]](#footnote-1):** Ministère de l’Economie et des Finances / Direction Générale du Budget (DGB)

**Date de démarrage :** 1er janv. 2022 **Date d’achèvement :** 31 déc. 2023 ; **Date de réunion du CAP**

|  |
| --- |
| **Description succincte** |
| Alors que les gouvernements prennent des mesures urgentes pour lutter contre la COVID-19 et ses impacts connexes, il existe une opportunité sans précédent d'accélérer la transition vers des économies vertes et résilientes pour maintenir le réchauffement en dessous de 1,5 °C, et permettre d’importants progrès pour des sociétés plus équitables et inclusives. La COVID-19 ne fait qu'ajouter des complexités à la lutte contre le changement climatique, mettant à nu les inégalités structurelles et les vulnérabilités des sociétés qui ne sont pas pleinement préparées à faire face aux crises mondiales. Concomitamment, la réponse à la pandémie par le biais d'investissements à grande échelle pour relancer les économies offre l'occasion d'investir dans un avenir plus propre et plus résilient. Selon le FMI, environ 11 billions de dollars américains de soutien budgétaire mondial ont déjà été engagés pour soutenir la riposte et la relève face à la COVID-19. Les pays cherchent maintenant à préparer une autre série de plans de relance pour éviter une récession plus aggravée et se préparer à une reprise à long terme.  L’expérience acquise par la Direction Générale du Budget grâce à ses interventions ainsi qu’à l’appui de ses partenaires, notamment le PNUD, combiné à un examen des plans de relance et des recommandations de diverses organisations, a révélé d’importantes insuffisances et des besoins se font ressentir. Ces lacunes comprennent :   * Une concentration sur les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et à prédominance masculine, avec pour risque que les femmes soient exclues du processus de réponse et de redressement et que leurs pertes ne soient pas mesurées pour une compensation ou un soutien. * De même, la relance peut également laisser de côté d'autres populations vulnérables, notamment celles qui travaillent dans les secteurs informels, les jeunes, les communautés autochtones et les citadins pauvres, car le relèvement se concentre sur le renforcement des « secteurs stratégiques ». Les efforts de relèvement ciblés doivent les impliquer et prendre en compte leurs besoins. * Il y a souvent un décalage entre les responsables institutionnels en charge de la planification et de la budgétisation de la relance et ceux chargés de la mise en œuvre des efforts des CDN, ce qui nécessite des capacités et des mécanismes plus solides pour mieux les coordonner, ainsi que la mise en place de processus et incitations adaptés pour des approches intégrées. * Il existe également une division entre la planification et de la budgétisation de la relance au niveau national et au niveau infranational. Étant donné que les chocs et les tensions prolongées sont le plus intensément ressentis et traités au niveau local, un dialogue est nécessaire sur la relance locale et verte pour garantir que les politiques, plans et budgets nationaux soutiennent et financent les actions locales.   Le Projet vise à apporter un appui institutionnel conséquent aux différentes parties prenantes des plans de relance et de la mise en œuvre des CDN au Bénin, en vue d’assurer une meilleure coordination entre ces parties et garantir la mise en œuvre de plans de relance verts qui tiennent compte du changement climatique et accélère les efforts du Bénin vers le développement durable.  Les objectifs du présent projet sont les suivants :   * Aligner et intégrer les mesures et stratégies proposées dans les CDN ainsi que le financement climatique avec les plans de relance anti-COVID-19 ; * Renforcer les capacités nationales et la coordination entre les ministères des finances, de l’environnement et du développement ; * Améliorer les processus inclusifs et sensibles au genre dans les CDN et dans les actions de relance ;   Ainsi, le projet sera mis en œuvre autour de deux composantes que sont :   * Les mesures et stratégies de la CDN actualisée et du PNA sont priorisées et intégrées au Plan de relance Post Covid 19 ; * La coordination et la formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la CDN, PNA et du plan de relance post Covid-19 sont renforcées. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Contributing Outcome (UNDAF/CPD, RPD or GPD):  Indicative Output(s) with gender marker2: | **Total des ressources nécessaires :** US$ 296 060 |  | |
| **Total des ressources allouées :** | **TRAC du PNUD :** |  |
| **PNUD :** | US$ 296 060 |
| **Gouvernement :** |  |
|  | A financer | US$ 296 060 | |

Approuvé par (signatures)[[2]](#footnote-2) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Gouvernement | PNUD | Partenaire de réalisation |
| Nom en capitales : |  |  |
| Date : | Date : | Date : |

# Problématique de développement (1/4 DE page à 2 pages)

Le modèle de développement du passé est très exigeant en ressources et s’accompagne de coûts grandissants, d’une perte de productivité et d’une activité économique perturbée. Les estimations basées sur le modèle de Global Economic Linkages (GEL) – interdépendance économique mondiale – du BIT montrent que, si le scénario reste inchangé, les niveaux de productivité en 2030 seront de 2,4 pour cent inférieurs à ceux d’aujourd’hui et de 7,2 pour cent inférieurs d’ici à 2050. Ces estimations sont conformes aux conclusions de plusieurs études évaluant les dommages économiques liés à la dégradation de l’environnement et à la perte des services écosystémiques de base. Il en résulte un ébranlement de l’économie mondiale avec des effets ralentissant sur les grandes variables de la politique économique conjoncturelle de différents pays.

Le Bénin, pays d’Afrique de l’Ouest dont le secteur de l’industrie est très peu développé est lui aussi sous la menace de la dégradation accélérée de la qualité de son environnement, en milieu urbain comme en milieu rural (République du Bénin, 2006).

Alors que le monde recherchait à s’adapter aux nouvelles exigences environnementales, concevant de nombreux autres modèles de développement pour mieux répondre aux réalités et contraintes environnementales et climatiques, la pandémie de la COVID 19, choc externe de dimension particulière vient aggraver la situation. En effet, l’impact du coronavirus est à la fois immédiat et effroyable. La crise traversée actuellement est l’occasion d’une prise de conscience inédite. Les mesures prises doivent être mises à profit pour surmonter la pandémie afin de poser des bases solides pour l’avenir. Dans ce cadre, le Bénin à travers le Ministère Chargé du Plan et du Développement assisté du Ministère de l’Economie et des Finances dirige le plan de relance post COVID-19. Ce plan de relance économique post COVID-19, est en effet élaboré en vue de redresser l’économie du pays et de palier aux conséquences socio-économiques néfastes de la crise sanitaire. Il est soutenu par de nombreux partenaires techniques tels que le PNUD à travers un appuis stratégique à la planification et à la budgétisation du verdissement des secteurs économiques clés tels que : la construction des infrastructures énergétiques avec des sources renouvelables ; la fabrication d’appareils économes en énergie ; le développement d’un mécanisme de gestion des déchets plus durable ; l’utilisation des solutions basées sur la nature ; la révision des politiques industrielles ; l’expansion des chaînes d’approvisionnement sensibles au climat ; l’investissement dans les travaux publics.

En réalité, pour être plus efficace et durable, la reprise économique devra refléter de manière cohérente tous les aspects du développement durable, y compris le pilier environnemental. Elle devra également prendre en considération ses effets sur les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les communautés marginalisées. Il est alors urgent de définir des stratégies de relèvement pour un après-COVID-19 qui soient inclusives sur le plan social, économique et respectueuses de l’action en faveur du climat et de la protection de l’environnement.

Evidemment, les contributions déterminées au niveau national (CDN) et d'autres plans relatifs au changement climatique (par exemple, le plan national d'adaptation et les politiques et stratégies à long terme) peuvent servir de phare pour guider les efforts de relance du Bénin dans l'écologisation de son plan de relance économique post-Covid.

En effet, les engagements des pays en matière de climat ont déjà décrit comment passer à des voies vertes et résilientes qui contribuent à stimuler la croissance économique et la création d'emplois, tout en s'alignant sur les objectifs de développement national et les objectifs de développement durable (ODD). Aussi, des lois et des politiques économiques respectueuses de l’environnement (économie verte par exemple) sont-elles donc essentielles pour effectuer une transition vers des secteurs qui, à terme, constitueront une économie résiliente. Ces lois et politiques peuvent inclure la suppression des subventions aux combustibles fossiles, l’application du principe du « pollueur-payeur », le soutien aux emplois verts, et l’intégration de critères à visée écologique dans les politiques de relance budgétaire.

Le plan de relance économique du pays pour faire face à la crise de COVID-19 est donc l’occasion de promouvoir l’économie verte.

# Stratégie (1/2 PAGE à 3 pages)

Les interventions proposées par le PNUD permettront d’utiliser l’économie verte comme un outils de promotion du développement durable. Ces propositions présentent l’avantage d’être bénéfiques pour l’environnement et l’économie et pourront facilitées l’amélioration du bien-être des populations des villes campagnes du Bénin.

En effet, il s’agira de s’assurer que le plan de relance économique actuellement élaboré et en vigueur prenne en compte les aspects de respect de l’environnement, de lutte contre le changement climatique et de développement durable qui se retrouvent dans les CDN actualisées et le PNA. Il permettra de rendre le Plan de relance Post Covid 19 sensible au vert. Il sera question dans une approche inclusive d’intégrer l’environnement comme variable à part entière dans le modèle de production de la relance. Ainsi, de façon efficace, il sera utilisé une méthodologie consistant en une **i**nvestigation à travers la réalisation des études thématiques à visées évaluatives et socio-économiques pour déterminer les besoins des CDN actualisées et des 8 secteurs de grandes vulnérabilités au changement climatiques compatibles et à fort impact économique avec le Plan de relance Post-Covid 19 ; une prise en compte du genre à travers une participation égale et une distribution juste et équitable des opportunités et projets du portefeuille du Plan de redressement Post-Covid 19. En outre, la mise en relation du financement climatique (CDN, PNA) avec le financement de la relance est aussi une piste. Il sera question de s'assurer que les financements dédiés aux questions environnementales et climatiques contribuent aux grands besoins de financement public et privé en cours de mobilisations pour le plan global de relance économique du Bénin qui doit être sensible au climat. Ce qui passe inévitablement au renforcement technique des capacités institutionnelles à la mobilisation des ressources internes et externe pour le financement des mesures de développement sensibles à l’environnement et au climat (NDC/PNA).

# Résultats et partenariats (1 page ½ A 5 pages)

**Résultats et activités du Projet**

**Résultat 1 : Les mesures et stratégies de la CDN actualisée et du PNA sont priorisées et intégrées au Plan de relance Post Covid 19.**

Ce résultat comprend les activités suivantes :

* Examiner le plan de relance post Covid 19 à long terme pour identifier les incohérences et les opportunités de faire progresser les cibles des CDN et PNA et les objectifs de décarbonisation et de résilience.
* Identifier les mesures de la CDN qui visent l’amélioration des conditions des femmes, des jeunes, des populations autochtones et d'autres groupes vulnérables et qui contribuent aux efforts de relance.

**Résultat 2 : La coordination et la formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la CDN, PNA et du plan de relance post Covid-19 sont renforcées.**

Ce résultat comprend les activités suivantes :

* Mesurer l’impact des actions vertes envisagées dans le Plan de relance en fonction de leur ratio coût-avantage pour une croissance économique durable.
* Mettre sur pieds un dispositif de coordination de l’intégration des actions vertes dans le processus de programmation et de budgétisation au niveau de la DGB.

**Ressources pour conduire les activités et partenariat**

Les ressources qui permettent la mise en œuvre des activités sont fournies par le PNUD, d’autres partenaires et le gouvernement béninois.

**Risques et hypothèses**

Le manque de coopération entre les structures intervenant dans la mise en œuvre de plans de relance d’une part (MEF) et de celles impliquées dans la mise en œuvre des CDN (MCVDD) est un risque majeur pour le présent projet.

# Gestion du projet (1/2 page à 2 pages)

Le projet a une portée nationale. Il travaillera avec les ministères en charge des finances, de l’environnement et du développement pour réaliser les activités de verdissement des plans de relance Covid-19 et d’accélération de la mise en œuvre des CDN.

Le PNUD-Bénin sera responsable en lien avec la partie nationale de la mise en place et de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du projet. Le PNUD-Bénin peut fournir à la demande de la Direction Nationale du Projet (DNP) les services ci-après : (i) identification et/ou recrutement de personnel pour le projet ; (ii) identification et facilitation des activités de formation, des études et des missions ; (iii) achats de biens et services. Les coûts des services d’appui, calculés sur la base du tarif universel du PNUD pour le recouvrement des coûts, seront imputés à la ligne budgétaire concernée. Les coûts effectifs de communication relatifs au suivi des activités seront également imputés au projet.

| Cadre de résultats[[3]](#footnote-3) | | | | | | | | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Intitulé du projet et Identifiant Atlas :** Projet de construction de l’économie de demain sur la base des CDN : économie verte | | | | | | | | |
| **PRODUITS** | **INDICATEUR DE PRODUIT** | **SOURCE DES DONNEES** | **BASELINE** | | **CIBLES (par fréquence de collecte des données)** | | | **METHODES DE COLLECTE DES DONNEES ET RISQUES Y AFFERENTS** |
| **Valeur** | **Année** | **2022** | **2023** | **FINAL** |
| Produit 1 :  **Les mesures et stratégies de la CDN actualisée et du PNA sont priorisées et intégrées au Plan de relance Post Covid 19** | Indicateur 1. :   * Nombre d’évaluations socio-économiques réalisées * Nombre de documents de politique COVID-19 (plans et outils de gestion) qui ont envisagé une reprise verte et vice-versa et qui intègre le genre |  | 0 | 2021 | 4 | 4 | 8 |  |
| Produit 2 : **La coordination et la formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la CDN, PNA et du plan de relance post Covid-19 sont renforcées.** | Indicateur 2 :   * Existence d’un plan interne de coordination des acteurs des finances publiques * Existence d’une base stable d’informations climatiques et environnementales critiques contenues dans la CDN et le PNA. * Nombre de fonctionnaires des ministères et des agences gouvernementales qualifiés pour assurer conjointement le développement vert et une reprise efficace après les chocs\* |  | \*0 | 2021 | 50 | 50 | 100 |  |

# Suivi et évaluation

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le projet fera l’objet d’un suivi selon les plans de suivi et d'évaluation ci-dessous : *[NB : les plans de suivi et d'évaluation doivent être adaptés au contexte du projet, ainsi qu’il conviendra].*

**Plan de suivi**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité de suivi** | **Objet** | **Fréquence** | **Action prévue** | **partenaires**  **éventuels** | **Coût**  **éventuel** |
| **Suivre les progrès vers les résultats** | Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats. | Trimestrielle ou à la fréquence requise pour chaque indicateur. | Intervention de la direction du projet en cas de progrès plus lents que prévus. |  |  |
| **Suivre et gérer les risques** | Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l’atteinte des résultats prévus. Identifier et suivre les mesures de gestion des risques au moyen d’un registre des risques. Ceci comprend les mesures et les plans de suivi qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Des audits seront réalisés conformément à la politique d’audit du PNUD pour gérer les risques financiers. | Trimestrielle | La direction du projet identifie les risques et prend des mesures de gestion de ces risques. Elle veille à la tenue et à l’actualisation du registre des risques pour assurer le suivi des risques repérés et des mesures prises. |  |  |
| **Rapport du projet** | Il sera présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes clés un rapport d’avancement qui comprendra les données sur les résultats obtenus au regard des cibles | Annuelle et à la fin du projet (rapport final) |  |  |  |

# Plan de travail pluriannuel[[4]](#footnote-4) [[5]](#footnote-5)

*Tous les coûts programmatiques et opérationnels prévus pour l’appui du projet, notamment ceux de l’appui à l’efficacité du développement et des dispositions de mise en œuvre, doivent être identifiés, estimés, chiffrés intégralement dans le budget du projet pour chacun des produits correspondants. Sont concernées ici les activités qui appuient directement le projet, telles que celles relevant des communications, des ressources humaines, des achats, du financement, des conseils de politique, de l’assurance qualité, des rapports, de la gestion, etc. Tous les services directement liés au projet doivent être indiqués de manière transparente dans le Document de projet.*

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **PRODUITS ESCOMPTÉS** | **ACTIVITÉS PRÉVUES** | **Cadre temporel** | | **Budget prévu par année** | | **PARTIE RESPONSABLE** | **BUDGET PRÉVU** | | |
|  |  | **2022** | **2023** | **2022** | **2023** |  | **Source de financement** | **Poste budgétaire** | **Montant** |
| **Produit 1.1. :** **Conduire des évaluations socio-économiques pour identifier des priorités à impacts économiques forts en matière d’adaptation et d’atténuation (PNA, CDN) à intégrer dans le plan de relance post-Covid 19.** | **Activité 1.1.1. Examiner le plan de relance post Covid 19 à long terme pour identifier les incohérences et les opportunités de faire progresser les cibles des CDN et PNA et les objectifs de décarbonisation et de résilience.** | | | | | | | | |
| Sous activité 1.1.1.1 : Etudier le plan de relance post Covid 19 afin d’identifier les insuffisances en matière d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques pour mieux intégrer les besoins actualisés de la CDN et du PNA. | X | X | 15 000 | 5 000 |  |  |  | 20 000 |
| Sous activité 1.1.1.2 : Actualiser le plan de relance avec les nouvelles perspectives identifiées à partir des besoins priorisés notamment CDN et PNA. | X | X | 20 000 | 5 000 |  |  |  | 25 000 |
| **Produit .1.2 : Intégrer les mesures du NDC sensibles au Genre dans la planification du Plan de relance Post Covid.** | **Activité 1.1.2. Identifier les mesures de la CDN qui visent l’amélioration des conditions des femmes, des jeunes, des populations autochtones et d'autres groupes vulnérables et qui contribuent aux efforts de relance** | | | | | | | | |
| Sous activité 1.1.2.1. Analyser les mesures de la CDN et du PNA qui génèrent des opportunités entrepreneuriales vertes significatives aux efforts de la relance Post Covid 19. | x |  | 15 000 | 5 000 |  |  |  | 20 000 |
| Sous activité 1.1.2.2. Développer un plan d’accès à des opportunités entrepreneuriales vertes qui optimisent l’autonomisation économique des femmes au niveau communautaire. | X |  | 15 000 | 5 375,2 |  |  |  | 20 375,2 |
| **Produit 2.1.** **Assurer la réalisation des évaluations économiques des actions vertes à travers des analyses d’impacts sur le PIB et les autres agrégats macroéconomiques** | **Activité 2.1.1. Mesurer l’impact des actions vertes envisagées dans le Plan de relance en fonction de leur ratio coût-avantage pour une croissance économique durable.** | | | | | | | | |
| Sous activité 2.1.1.1. Procéder à une collecte des données quantitatives et qualitatives pour concevoir une base stable d’informations climatiques et environnementales critiques contenues dans la CDN et le PNA. | X | X | 40 000 | 11 000 |  |  |  | 51 000 |
| Sous activité. 2.1.1.2. Réaliser des analyses coût-efficacité, coût-bénéfice, coût-utilité ou de minimisation des coûts pour identifier des actions vertes à coût avantageux efficaces et en phase avec les objectifs de développement | X | X | 40 000 | 11 000 |  |  |  | 51 000 |
| **Produit 2.2. Renforcer la coordination entre les différentes directions techniques de la DGB notamment la DPPSB, la DSIPP, la DI pour assurer l’interaction fonctionnelle nécessaire à une meilleure prise en compte des changements climatiques dans les phases de préparation du budget, d’exécution, de suivi et d’évaluation du budget.** | **Activité. 2.1.2. Mettre sur pieds un dispositif de coordination de l’intégration des actions vertes dans le processus de programmation et de budgétisation au niveau de la DGB.** | | | | | | | | |
| Sous activité. 2.1.2.1. Elaborer un plan interne de coordination des acteurs des finances publiques | X | X | 15 000 | 10 000 |  |  |  | 25 000 |
| Sous activité. 2.1.2.2. Organiser les sessions de formations au profit des cadres sur leurs attributions et rôles dans la transition verte de l’économie du Bénin. | **X** | X | 35 000 | 25 000 |  |  |  | 60 000 |
| **TOTAL** | **TOTAL HORS FRAIS DE GESTION** |  |  | **195 000** | **77 375,2** |  |  |  | **272 375, 2** |
| **FRAIS DE GESTION** | **-** |  | **-** | **-** | **-** | **-** | **-** | **23 684,8** |
| **TOTAL GENERAL** | **-** |  | **-** | **-** | **-** | **-** | **-** | **296 060** |

# Modalités de gouvernance et de gestion

Le projet sera mis en œuvre sous la tutelle du Ministère en charge de l’Economie et des Finances représenté par la Direction Générale du Budget (DGB)

Pour la gestion courante du projet, les engagements seront assurés par le Directeur Général du Budget en sa qualité de Directeur National du Projet (DNP).

* **Equipe de coordination nationale de mise en œuvre du projet**

Au plan opérationnel, une **équipe de coordination nationale** sera installée à Cotonou et sera composée de : un Coordonnateur (Chef d’équipe), un Expert en Suivi-Evaluation, un Expert en relance, adaptation aux chocs et promotion de l’économie verte, un Assistant Administratif et Financier (AAF), et un Conducteur de Véhicule Administratif (CVA).

L’ensemble du personnel de l’équipe nationale de coordination du projet sera recruté avec l’appui technique du PNUD conformément aux profils décrits en annexe dans le document de projet.

La structure organisationnelle du projet se présente comme suit :

**Structure organisationnelle du projet**

**Comité de pilotage (au niveau unité DDCI)**

**Et Comité Technique de Gestion**

**Bénéficiaires principaux**

Organes nationaux de mise en œuvre des plans de relance et de la CDN, PNA

**Fournisseur principal**

Gouvernement du Bénin

**Exécutif**

Ministre de l’Économie et des Finances

&

Représentant Résident du PNUD

**Assurance qualité du projet**

**[PNUD]**

**Direction Nationale du Projet (DGB)**

**Équipe de coordination (**Basée à Cotonou**)**

* Coordonnateur (Chef d’équipe)
* Expert en Suivi-Évaluation
* Expert en relance, adaptation aux chocs et promotion de l’économie verte
* AAF

# ANNEXES

1. **Rapport sur l’assurance qualité du projet**
2. **Modèle d’Examen préalable social et environnemental** [anglais][français][espagnol], comprenant les évaluations sociales et environnementales ou les plans de gestion additionnels selon qu’il convient. *(N.B.: L'examen préalable des NES n'est pas requis pour les projets pour lesquels le PNUD est uniquement l'agent d'administration et/ou les projets consistant exclusivement de rapports, de la coordination d'évènements, de formations, d'ateliers, de réunions, de conférences, de la préparation de matériels de communication, du renforcement des capacités des partenaires à participer aux négociations et aux conférences internationales, de la coordination de partenariats et de la gestion de réseaux, ou les projets régionaux/globaux sans activités au niveau national).*
3. **Analyse des risques**. Utilisez le [modèle de Registre des risques](https://intranet.undp.org/global/documents/ppm/FINAL_Risk_Log_Template.doc) standard. Veuillez vous reporter aux instructions contenus dans la [Description des éléments à livrer du Registre des risques](https://intranet.undp.org/global/documents/ppm/FINAL%20Risk%20Log%20Deliverable%20Description.doc).
4. **Évaluation des capacités :** Résultats des évaluations des capacités du Partenaire de réalisation (y inclus de la micro-évaluation de la HACT).
5. **Termes de référence du Comité de pilotage du projet et termes de référence des postes clés de gestion.**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités** | **Ressources humaines** | **Achats** | **Financement** | **Conseils de politique** | **Assurance qualité des rapports** |
| Sous activité 1.1.1.1 : Etudier le plan de relance post Covid 19 afin d’identifier les insuffisances en matière d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques pour mieux intégrer les besoins actualisés de la CDN et du PNA. | Consultant  Equipe de projet  Parties prenantes (acteurs gouvernementaux et PNUD) | Néant | PNUD | Unité DDCI PNUD BENIN | Trois niveaux (Equipe projet, Personnes ressources, PNUD) |
| Sous activité 1.1.1.2 : Actualiser le plan de relance avec les nouvelles perspectives identifiées à partir des besoins priorisés notamment CDN et PNA. | Consultant  Equipe de projet  Parties prenantes (acteurs gouvernementaux et PNUD) | Néant | PNUD | Unité DDCI PNUD BENIN | Trois niveaux (Equipe projet, Personnes ressources, PNUD) |
| Sous activité 1.1.2.1. Analyser les mesures de la CDN et du PNA qui génèrent des opportunités entrepreneuriales vertes significatives aux efforts de la relance Post Covid 19. | Consultant  Equipe de projet  Parties prenantes (acteurs gouvernementaux et PNUD) | Néant | PNUD | Unité DDCI PNUD BENIN | Trois niveaux (Equipe projet, Personnes ressources, PNUD) |
| Sous activité 1.1.2.2. Développer un plan d’accès à des opportunités entrepreneuriales vertes qui optimisent l’autonomisation économique des femmes au niveau communautaire. | Consultant  Equipe de projet  Parties prenantes (acteurs gouvernementaux et PNUD) | Néant | PNUD | Unité DDCI PNUD BENIN | Trois niveaux (Equipe projet, Personnes ressources, PNUD) |
| Sous activité 2.1.1.1. Procéder à une collecte des données quantitatives et qualitatives pour concevoir une base stable d’informations climatiques et environnementales critiques contenues dans la CDN et le PNA. | Cabinet ou laboratoire de recherche  Equipe de projet  Parties prenantes (acteurs gouvernementaux et PNUD) | Néant | PNUD | Unité DDCI PNUD BENIN | Trois niveaux (Equipe projet, Personnes ressources, PNUD) |
| Sous activité. 2.1.1.2. Réaliser des analyses coût-efficacité, coût-bénéfice, coût-utilité ou de minimisation des coûts pour identifier des actions vertes à coût avantageux efficaces et en phase avec les objectifs de développement | Cabinet ou laboratoire de recherche  Equipe de projet  Parties prenantes (acteurs gouvernementaux et PNUD) | Néant | PNUD | Unité DDCI PNUD BENIN | Trois niveaux (Equipe projet, Personnes ressources, PNUD) |
| Sous activité. 2.1.2.1. Elaborer un plan interne de coordination des acteurs des finances publiques | Consultant  Equipe de projet  Parties prenantes (acteurs gouvernementaux et PNUD) | Néant | PNUD | Unité DDCI PNUD BENIN | Trois niveaux (Equipe projet, Personnes ressources, PNUD) |
| Sous activité. 2.1.2.2. Organiser les sessions de formations au profit des cadres sur leurs attributions et rôles dans la transition verte de l’économie du Bénin. | Consultants formateurs  Equipe de projet  Parties prenantes (acteurs gouvernementaux et PNUD) | Néant | PNUD | Unité DDCI PNUD BENIN | Trois niveaux (Equipe projet, Personnes ressources, PNUD) |

**Indicateurs et cibles**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités** | **Cibles** | **Indicateurs** |
| Sous activité 1.1.1.1 : Etudier le plan de relance post Covid 19 afin d’identifier les insuffisances en matière d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques pour mieux intégrer les besoins actualisés de la CDN et du PNA. | Ministères sectoriels, communautés (population à la base) | * Rapport portant identification des insuffisances en matière d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques plan de relance post Covid 19 |
| Sous activité 1.1.1.2 : Actualiser le plan de relance avec les nouvelles perspectives identifiées à partir des besoins priorisés notamment CDN et PNA. | Ministères sectoriels, communautés (population à la base) | * Rapport d’actualisation du plan de relance avec les nouvelles perspectives identifiées à partir des besoins priorisés notamment CDN et PNA |
| Sous activité 1.1.2.1. Analyser les mesures de la CDN et du PNA qui génèrent des opportunités entrepreneuriales vertes significatives aux efforts de la relance Post Covid 19. | Ministères sectoriels, les jeunes, les communautés | * Rapport d’analyse des mesures de la CDN et du PNA qui génèrent des opportunités entrepreneuriales vertes significatives aux efforts de la relance Post Covid 19 * Recueille pour vulgarisation des mesures de la CDN et du PNA qui génèrent des opportunités entrepreneuriales vertes significatives aux efforts de la relance Post Covid 19 |
| Sous activité 1.1.2.2. Développer un plan d’accès à des opportunités entrepreneuriales vertes qui optimisent l’autonomisation économique des femmes au niveau communautaire. | Les femmes, les communautés | * Rapport portant plan d’accès à des opportunités entrepreneuriales vertes qui optimisent l’autonomisation économique des femmes au niveau communautaire. * Au moins 200 femmes formées sur le plan d’accès aux opportunités entrepreneuriales vertes |
| Sous activité 2.1.1.1. Procéder à une collecte des données quantitatives et qualitatives pour concevoir une base stable d’informations climatiques et environnementales critiques contenues dans la CDN et le PNA. | Ministères sectoriels, instituts de recherche, universités, communautés | * Existence d’une base de données quantitative et qualitative stables d’informations climatiques et environnementales critiques contenues dans la CDN et le PNA * Existence d’un lien (internet) d’accès public à la base |
| Sous activité. 2.1.1.2. Réaliser des analyses coût-efficacité, coût-bénéfice, coût-utilité ou de minimisation des coûts pour identifier des actions vertes à coût avantageux efficaces et en phase avec les objectifs de développement | Ministères sectoriels, les jeunes, les femmes, les communautés | * Rapport portant analyses coût-efficacité, coût-bénéfice, coût-utilité ou de minimisation des coûts pour identifier des actions vertes à coût avantageux efficaces et en phase avec les objectifs de développement * Recueille pour vulgarisation des actions vertes à coût avantageux efficaces et en phase avec les objectifs de développement |
| Sous activité. 2.1.2.1. Elaborer un plan interne de coordination des acteurs des finances publiques | Acteurs des finances publiques | * Rapport portant plan interne de coordination des acteurs des finances publiques * Opérationnalisation du plan interne |
| Sous activité. 2.1.2.2. Organiser les sessions de formations au profit des cadres sur leurs attributions et rôles dans la transition verte de l’économie du Bénin. | Cadres de l’administration publique, Acteurs des finances publiques… | * Au moins 250 cadres formés * Rapport des sessions de formation |

1. Note : Le terme « *Partenaire de réalisation* » peut être compris également comme « *Partenaire de mise en œuvre* » ou « *Partenaire d’exécution* ». [↑](#footnote-ref-1)
2. Note : Modifiez le bloc des signatures selon qu’il y a lieu

   2 Le marqueur genre mesure l’investissement du projet dans l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes. Choisir un marqueur par produit : G3 (l’égalité des sexes est un objectif principal); G2 (l’égalité des sexes est un objectif important); G1 (contribution limitée à l’égalité des sexes); G0 (pas de contribution à l’égalité des sexes) [↑](#footnote-ref-2)
3. Le PNUD publie des informations sur ses projets (indicateurs, situations de référence, cibles et résultats) pour respecter les normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). On veillera à employer des indicateurs SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps), à fournir des situations de référence précises et des cibles reposant sur des données fiables et sur des preuves credibles. On évitera aussi les acronymes de manière à ce que le public externe comprenne clairement les résultats du projet. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les définitions et classifications des coûts pour que les coûts relatifs au programme et à l'efficacité du développement soient imputés au projet sont énoncées dans la décision DP/2010/32 du Conseil d’administration. [↑](#footnote-ref-4)
5. Les modifications apportées au budget d'un projet qui affectent la portée (produits), la date d’achèvement ou les coûts estimatifs totaux du projet nécessitent une révision budgétaire formelle qui doit être signée par le comité de pilotage du projet. Dans les autres cas, le directeur de programme du PNUD peut signer seul la modification, à condition que les autres signataires n'y opposent aucune objection. Cette procédure est applicable, par exemple, lorsque le but de la modification n’est que de rééchelonner les activités entre les années. [↑](#footnote-ref-5)